

SIAEP des vallées des Evoissons et de la Poix
1 rue du capitaine Fay
80290 POIX de PICARDIE
siaepdesvalleesdesevoissonsetdelapoix@orange.fr

Compte-rendu de la réunion du comité syndical du mardi 3 mars 2020

Le comité syndical dument convoqué le 10 février 2020, s'est réuni le 3 mars 2020 à 19h00, à la mairie de Poix de Picardie sous la présidence de M Gérard DESMAREST.

Membres en exercice : 22

Membres présents : 14

Membres présents : Gérard DESMAREST, Jacques LEULLIER, Fabrice DUEZ, Yannick DESPLAINS, Gérard DENEUX, Emmanuel AUZOU, Romuald TRABOUILLET, Rose-France DELAIRE, Loïc LEROY, Bernard MORAIN, Simon LENOIR, Alain LESUR, Abel GATELET, Etienne BODERAU

Absents: Christelle KLAES, Christian DELVA, Sylvia PUZIKY, Sébastien DESMARQUET, Rose-Marie LEDAIN, Christophe D'HALESCOURT, Marc BLAREL

Absent excusé : Bernard D'HAILLECOURT

Pouvoir : aucun

Le quorum étant atteint, le comité peut délibérer.

Secrétaire de séance : Yannick DESPLAINS

1. Compte rendu du comité du 5 novembre 2019.

Le Président demande à l'assemblée, si des modifications doivent être apportées au compte rendu.

En l'absence de remarque, le compte rendu du comité syndical du 5 novembre 2019 est approuvé à l'unanimité.

2. Effacement de dettes.

Le Président sur recommandation de la commission de surendettement propose à l'assemblée d'effacer la dette de quelques abonnés. Le montant total de la dette s'élève à 688,31 €.

Après en avoir délibéré le comité syndical, à l'unanimité approuve l'effacement des dettes d'un montant total de 688,31 € par l'émission de mandats à l'article 6542.

3. Contrôle des bouches à incendie.

Le Président informe l'assemblée que le matériel de contrôle des bouches à incendie a été acquis. Un courrier sera envoyé aux communes adhérentes pour les informer des tarifs.

4. Liquidation des dépenses d'investissements 2019.

Afin de ne pas pénaliser les entreprises, le Président propose à l'assemblée de l'autoriser à liquider et mandater les dépenses d'investissements réalisés en 2019.

Le montant total budgété 2019 en dépenses d'investissements est de 1391013,00 €. Le Président propose au conseil d'appliquer l'article L1612-1 à hauteur de 347753,00 €.

Après en avoir délibéré le comité syndical, à l'unanimité approuve la proposition du Président.

5. Convention de mandat avec la CC2SO pour étude patrimoniale eau potable.

Le Président rappelle à l'assemblée que le diagnostic du réseau est relativement ancien et qu'il est nécessaire de l'actualiser afin de continuer à bénéficier du soutien financier de l'agence de l'eau. La CC2SO propose d'assister le syndicat pour la réalisation d'une étude patrimoniale du réseau d'eau potable. Le Président propose à l'assemblée de saisir cette opportunité.

Après délibération l'assemblée approuve la réalisation du diagnostic patrimonial par la CC2SO et lui confie le portage.

6. Comptes administratifs 2019.

Le Président présente les comptes administratifs de l'année 2019.

Section exploitation Dépenses : 696010.29 € Recettes : 867464.61 €

Section investissements Dépenses : 2614000.53 € Recettes : 1520250.91 €

Résultat fonctionnement reporté: 1308964.06 €

Solde d'exécution section investissements reporté : -1440.39 €

A l'issue de la présentation M. Gérard DENEUX propose à l'assemblée d'approuver les comptes administratifs 2019 et les résultats de l'exercice 2019.

Pour : 14, contre : 0, abstention : 0

Les comptes administratifs et l'affectation du résultat de l'année 2019 sont approuvés à l'unanimité.

7. Soutien de l'Ameva pour l'instruction des dossiers de subvention.

Le président propose à l'assemblée de recourir à l'assistance de l'Ameva pour instruire les dossiers de subvention qui deviennent lourds à gérer. Le Président contactera l'Ameva afin d'obtenir une proposition. Après délibération, la proposition est acceptée à l'unanimité.

8. Point sur les travaux.

L'interconnexion de l'UDI des Evoissons réalisée par CISE TP est terminée. La date initiale de fin des travaux était 2020.

L'interconnexion d'Eplésier est terminée.

Travaux 2020 :

Route d'Abbeville 9200 €

Rue Charles Mehaye 40870 €

Jeu de paume non finalisé avec l'agence de l'eau 24000 €

Descente d'Hescamps

Il sera nécessaire de recourir à un emprunt sur une durée de 20 ans.

L'agence de l'eau Artois-Picardie accorde des subventions à hauteur de 25 % et des financements de 25% sans intérêt sur 25 ans sur les travaux autres que les renouvellements de canalisations.

Le renouvellement des réseaux sujets aux fuites sont financés jusqu'à 70 %.

La canalisation reliant le réservoir de Poix jusqu'au surpresseur devrait être subventionné à hauteur de 35 % et bénéficier d'une avance de 35 % remboursable sur 25 ans à taux nul.

La canalisation de Méréaucourt sera posée en 2020 et bénéficiera d'une subvention de 162400 €.

DETR 2020. Les demandes des subventions concerneront des remplacements de réseau :

Rue Charles Mehaye 40870 €,

Rue du jeu de Paume 24000 €,

Route d'Abbeville (M.Dufieux) 9200 €,

Mesnil Huchon Frettemolle 76000 €, ce renouvellement est urgent,

Frettemolle château d'eau 30000 €

Le montant total des travaux envisagés s'élève à 198000 €.

Les demandes de DETR seront faites avec l'appui de l'Ameva. Le montant de la prestation s'élève à 1294.98 €.

DETR Méréaucourt réseau interne 86000 € (estimation G2C). Le financement prévu est le suivant :

25 % subvention par l'agence de l'eau soit 21500 €.

25 % avance sous forme de prêt sans intérêt soit 21500 €.

25 % subvention DETR soit 21500 €.

Les 25 % restants seront financés sur fonds propres.

9. Fuite chez un abonné.

Un abonné de la résidence des Arches a été victime d'une fuite d'eau de 450 m³ (due à un groupe de sécurité).

La SIP ne voulant pas assumer les conséquences de cette fuite, le Président propose à l'assemblée de réduire le montant de la facture de 50 %.

La proposition est acceptée à l'unanimité.

Clôture de la séance à 20 heures 45.

Le Secrétaire
Yannick DESPLAINS